



AVIS 13/05

SENTIMENT D'INSECURITE DANS LES GARES EXEMPLE DE LA GARE DE VILVORDE

Le Comité Consultatif des Usagers et les voyageurs ferroviaires constate un accroissement de l'insécurité pour les navetteurs lorsqu'il s'agit de prendre le train que cela soit en dehors ou durant les heures de pointe.

La presse relate régulièrement des faits de violences, malveillances et dégradations des biens dans et aux alentours des gares.

Qui plus est, les gares deviennent le point de rencontre d'un marché totalement illégal qu'est celui de la drogue et ce de plus en plus tôt dans la journée, si bien que les navetteurs rencontrent de plus en plus cette problématique dans le cadre de leurs déplacements quotidiens en train.

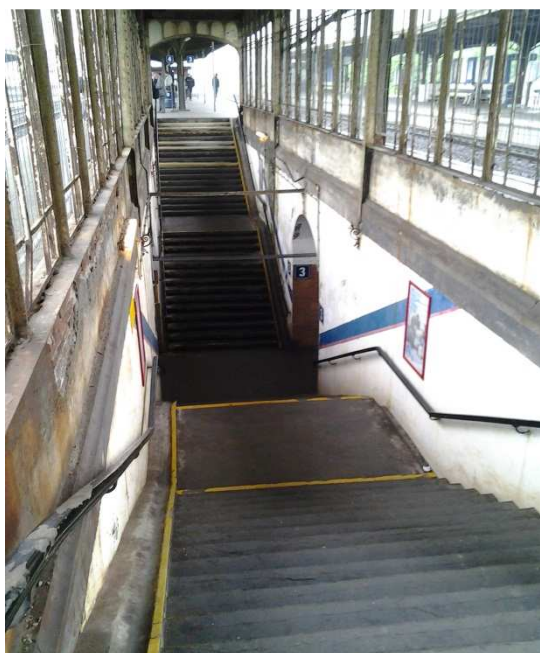
Les gares deviennent également le point de ralliement de SDF, d'alcooliques et d'autres marginaux ne favorisant pas la sécurité dans ces lieux publics où transitent chaque jour des milliers de voyageurs.

Monsieur Bert Anciaux décrivait lors d'une séance au Sénat¹ la situation de la gare de Vilvorde comme ceci : « *Le voyageur a l'impression de se retrouver au fort de Breendonk : pénombre, bruits sourds, châssis rouillés dépourvus de vitres, dalles usées voire gravier au sol, bancs à la peinture écaillée, un escalier vétuste ...* ». et de rajouter : « *Depuis des années, l'infrastructure de la gare de Vilvorde offre un spectacle de dégradation totale. Le lieu est peu sûr en raison de l'obscurité et peu pratique en raison de l'absence d'informations sur les trains qui arrivent, arrivent en retard ou n'arrivent jamais. Des étaçons branlants, des châssis sans vitres, du gravier comme revêtement de sol, bref, une situation qui illustre la manière inadmissible dont on traite le patrimoine public. Il s'agit sans exagérer d'un scandale* ».

Qui plus est, comme le démontre des photos de la gare de Vilvorde, il apparaît que cette dernière peut être considérée comme totalement insalubre.

Le CCU ajoute au constat de Bert Anciaux que la gare de Vilvorde ne dispose pas de panneaux indicateurs afin de renseigner le voyageur. Ce manque d'information dans un endroit aussi hostile ne peut qu'inciter les voyageurs à se détourner de faire usage du transport par train.

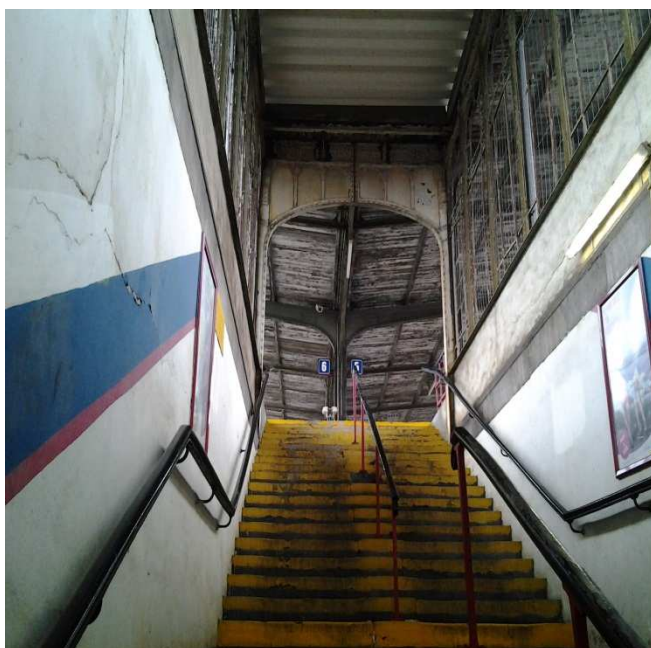
¹ Sénat de Belgique, Session ordinaire 2012-2013, Commission des Finances et des Affaires économiques, Mardi 5 mars 2013, Séance de l'après-midi, 5-211COM



Vilvorde - Accès des quais vers le couloir sous voies



Vilvorde - Tunnel sous voies



Vilvorde - Accès vers les quais



Vilvorde – Assis les pieds dans l'eau sans indicateurs



Vilvorde – Vision depuis escaliers



Vilvorde – Vision depuis les quais

Le CCU déplore que cette constatation peut s'appliquer à l'heure actuelle à bon nombre d'autres gares en Belgique. Le cas de Vilvorde ne serait donc pas une exception à la règle.

A ces divers problèmes, il est régulièrement répondu que la construction d'une nouvelle gare est prévue. Toutefois, les coupes budgétaires et les délais de mise en œuvre pour la rénovation et la construction d'une nouvelle gare font que les délais s'allongent entre l'annonce de la mesure et l'efficacité de cette dernière.

Le manque d'entretien de ces gares désuètes et provisoires dans l'attente d'une nouvelle construction ne fait qu'aggraver le problème.

Le CCU estime que des mesures se doivent d'être prises rapidement pour garantir la sécurité et renforcer ce sentiment au sein de la population des voyageurs ferroviaires dans l'attente de nouvelles rénovations ou de constructions de nouvelles gares.

Proposition du CCU

- Augmenter le nombre d'effectifs de sécurité (Sécurail et Police des Chemins de fer)
- Assurer des patrouilles plus régulières dans les gares et dans les trains par des effectifs en uniforme, cette dernière affectée à des missions plus spécifiques (drogues, violences,...)
- Sécuriser les tunnels sous voies et d'accès (luminaires, caméras, parlophone, musique constante, entretien journalier, poubelles,...)
- Placer des panneaux indicateurs et des fiches informatives afin de renseigner les navetteurs sur les correspondances les trains qui desservent ces gares ou points d'arrêts.
- Ne plus fermer les guichets de gares même plus petites. La présence constante d'un agent de la SNCB tend déjà à faire diminuer le sentiment d'insécurité
- Tenter de développer au maximum le commerce de proximité afin de plaire au voyageur ferroviaire et de rendre un climat et une ambiance agréable dans et aux alentours des gares

Le CCU estime que des mesures sont urgentes afin de restaurer dans les gares problématiques et certainement la gare de Vilvorde un sentiment de sécurité et ainsi accorder une priorité à la sécurité du voyageur ferroviaire. Cette situation transitoire dans l'attente de nouvelles gares n'est pas acceptable et nuit à l'utilisation du transport ferroviaire.

Cet avis a été approuvé à l'unanimité en réunion plénière du 18 juin 2013.